

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 septembre à 18H30, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

Étaient présents : MM Damien **BLANC**, Roland **DRAVET**, Alain **EYNARD-VERRAT**, Serge **GAUDET**, Mme Dominique **HAZUCKA**, M. Vincent **MAITRE**, Mmes Élodie **POZIN-ROUX**, Anne-Marie **ROCHE**, M. Franck **ROCHE**

Étaient absents : MM Michel **LÉGER** (pouvoir donné à Roland **DRAVET**) et Pascal **PESSOZ** (pouvoir donné à Élodie **POZIN-ROUX**)

Convocation du : 09 septembre 2024 - Affichage du : 09 septembre 2024

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 9/ Conseillers représentés : 2

Mme Anne-Marie **ROCHE** a été élue secrétaire de séance.

Appel des conseillers municipaux : Il est constaté à 18H30, la présence effective de 8 conseillers municipaux. Le quorum est constaté. Deux pouvoirs ont été donnés :

- M. Pascal **PESSOZ** a donné pouvoir à Mme Élodie **POZIN-ROUX**.
- M. Michel **LÉGER** a donné pouvoir à M. Roland **DRAVET**

Mme Anne-Marie **ROCHE** est désignée secrétaire de la séance du conseil municipal.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour :

- FONCIER – acquisition de la parcelle L 2299

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le rajout de ce point.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AOÛT 2024

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12 août 2024, à l'unanimité des membres présents et représentés

Arrivée de Damien **BLANC** à 18H40

DÉCISIONS DU MAIRE PAR DÉLÉGATION

- DEC 006/2024 – Travaux sur EPARAYS et DARD
- DEC 007/2024 – Travaux de voirie sur chemin d'accès à Notre Dame des Neiges

DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION N° 2024-065 : AFFAIRES SCOLAIRES : Création d'un service commun pour le suivi des services à l'école avec la commune de Montagny
Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

DÉLIBÉRATION N° 2024-066 : TRANSPORTS SCOLAIRES : Autorisation de signature d'une convention relative à l'accompagnement dans les transports scolaires avec la communauté de communes Val Vanoise

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

DÉLIBÉRATION N° 2024-067 : BUDGET PRINCIPAL 2024 – Virement de crédit n° 2

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

DÉLIBÉRATION N° 2024-068 : TRANSFERT EAU ET ASSAINISSEMENT : Transfert des résultats des budgets annexes eau et assainissement entre la commune de Montagny et la communauté de communes Val Vanoise

Adoptée par 8 voix POUR – 1 ABSTENTION – 2 voix CONTRE

DÉLIBÉRATION N° 2024-069 : TRANSFERT EAU ET ASSAINISSEMENT : Signature du procès-verbal de mise à disposition des biens relatifs aux compétences eau et assainissement des eaux usées entre la commune de Montagny et Val Vanoise

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

DÉLIBÉRATION N° 2024-070 : RESSOURCES HUMAINES – Convention-cadre d'adhésion au service intérim du Centre de Gestion de la Savoie

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

DÉLIBÉRATION N° 2024-071 : RESSOURCES HUMAINES – Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

DÉLIBÉRATION N° 2024-072 : FONCIER – Acquisition de la parcelle L 2299 au Villard

Adoptée par 10 voix POUR et 1 voix CONTRE

Conformément à la nouvelle loi sur la publicité des actes et à l'article L2125-25 du CGCT, la liste des délibérations remplace le compte rendu du Conseil municipal.

Vous trouverez sur le site Internet de la Mairie le procès-verbal du Conseil ainsi que les délibérations du Conseil municipal du 17 septembre 2024